

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 25 (1892)

Artikel: Foi et théologie

Autor: Gretillat, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FOI ET THÉOLOGIE

PAR

A. GRETILLAT¹

Dans l'article publié dans le numéro de septembre 1891 du *Chrétien évangélique*, en réponse à un « laïque curieux, » M. F. Godet a résumé son sentiment sur la situation présente de la théologie de langue française, dans les termes suivants :

« Si réellement on s'accordait à reconnaître la révélation dans la personne, la vie et les enseignements du Christ, et qu'on se contentât de contester une révélation apostolique complémentaire, la situation serait grave, sans doute, mais peut-être n'aurais-je pas poussé un cri d'alarme. Mais, je crois l'avoir montré, c'est l'enseignement du Seigneur lui-même qui est en cause. Son témoignage sur une foule de points, tels que la divinité de sa personne, son œuvre expiatoire, l'existence des anges, bons et mauvais, son retour futur, la résurrection des corps, etc., etc., est présenté comme ne faisant point autorité pour la pensée chrétienne. Tous ces sujets sont considérés comme appartenant à la théologie et non à la religion proprement dite dont Christ est l'initiateur ; celle-ci se réduit à la révélation de la sainteté de Dieu et de son amour pour l'humanité ainsi qu'au devoir des hommes de s'aimer entre eux. C'est là, si je comprends bien, le point de vue de nos modernes réformateurs. »

¹ Cet article a été envoyé à la rédaction de cette Revue dans la première quinzaine de mai.

L'auteur vénéré que nous venons de citer sera certainement, lui le premier, heureux d'apprendre que ces dernières lignes n'expriment pas dans sa totalité le credo de la fraction de la Gauche évangélique dont le journal *Evangile et Liberté* est l'organe attitré; qu'elle-même répudie toute solidarité avec les représentants de l'ancien rationalisme qui refleurissait il y a vingt ans dans notre protestantisme de langue française sous le nom de *Protestantisme libéral*, et que, d'après ses propres déclarations, les adhésions récentes de MM. Audemars et Roberty lui font tort. Il serait injuste en effet que l'incontestable similitude des méthodes nous dérobât les différences foncières qui séparent la fraction principale de la gauche évangélique de la gauche tout court. Les éléments de la vérité chrétienne qui, au mépris même de la méthode préconisée, constituent ces différences, sont la reconnaissance de la chute, la foi au surnaturel, l'affirmation énergique de la parfaite sainteté du Christ et l'attribution d'un rang et d'un rôle souverains et uniques à sa personne, à sa parole et à son œuvre.

Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à la réponse que M. Chapuis vient de faire aux avances de M. Roberty la délimitation exacte et authentique de ces divergences :

« L'ancienne école dite libérale nous parlait beaucoup il y a quelque vingt ans de la religion de Jésus, envisagé dans sa personne comme un initiateur de génie, un prophète plus grand que tous les prophètes, dont nous avons à suivre l'exemple et à entendre l'enseignement. A notre point de vue, cette conception est totalement insuffisante. Le Rédempteur du monde est plus que cela; il est, à mon sens, objet de la foi, un être vivant, révélateur du Père, avec lequel le fidèle entre en communion, et qui, par son œuvre, a établi de nouvelles relations entre Dieu et les hommes. Voilà pourquoi nous croyons en lui; voilà pourquoi nous le prêchons, lui, centre et objet de la religion qui porte son nom¹? »

Dans la réunion de la Société théologique du canton de Vaud du 22 juin 1891, M. le professeur Dandiran avait émis déjà l'assertion suivante, d'autant plus méritoire qu'elle com-

¹ *Evangile et Liberté*, numéro du 22 avril.

mençait par un aveu : « Nous faisons certainement aussi de l'*a priori*. La sainteté parfaite du Christ que j'affirme, je ne puis la prouver par l'expérience ; c'est un acte de foi. Elle s'affirme par des raisons qui ne sont pas de l'intelligence. Ce qui me la fait admettre, c'est la vie chrétienne et, avant tout, l'expérience (passons sur la contradiction avec l'affirmation précédente) de l'action que Christ exerça sur moi. Je ne puis pas admettre que Christ soit pour moi ce qu'il est, qu'il produise en moi le sentiment de la paix, de la justification, l'assurance, s'il n'est pas quoi ? Autre que moi. Mais aussi semblable à moi ; oui, semblable à moi, et en même temps, absolument différent¹. »

Ce rang et ce rôle, si éminents qu'ils soient, reconnus à Jésus dans le Royaume de Dieu et dans l'œuvre de la rédemption, sont-ils suffisants pour assurer et perpétuer l'entretien de la foi et de la vie chrétiennes dans l'Eglise et dans l'individu ? et jusqu'à quel degré la piété vivante qui peut se rencontrer chez les négateurs de doctrines qui nous sont chères, est-elle imputable chez eux à des influences antérieures et inavouées de ces doctrines elles-mêmes ? Où tracer la ligne de démarcation entre le ressort de la science dans l'enceinte duquel il est juste de laisser le théologien libre de se mouvoir, et où il n'est justiciable que de sa conscience et de sa raison individuelle, et les matières qui intéressent la foi et la vie de l'Eglise universelle ou de telle Eglise particulière ? Ou même cette ligne de démarcation existe-t-elle et son maintien dans les programmes d'enseignement des chaires professorales ou pastorales est-il oui ou non une relique des vieux âges égarée dans le nôtre ? C'est là l'objet principal *de quo hodie grammatici certant.*

Je me permets de relever ici en passant une tournure de langage qui a fréquemment servi dans les dernières discussions. On n'entend plus parler que de la « fin des dogmes ; » on déclare à tout venant et sur tous les tons que le dogme est fini ! Ces formules me paraissent pécher par généralisation. Dites que le dogme est fini *pour vous*, et cette restriction,

¹ *Evangile et Liberté*, numéro du 26 juin 1891.

dictée par la modestie, aura le mérite de ne pas ignorer l'existence de la bonne moitié au moins de vos confrères.

Il y a, dans la question générale qui nous occupe, tout d'abord une distinction à faire entre les enseignements théologiques soumis à la règle d'une profession de foi particulière et ceux qui en sont légalement affranchis.

Nous venons de lire dans *Evangile et Liberté* un article signé par « un membre de l'Eglise libre » où l'on revendique pour le professeur pieux un droit illimité d'enseignement, et où l'on semble traduire à son usage la sentence de saint Augustin : Aime Dieu et dis tout ce que tu voudras ! Ce sont là, nous n'en doutons pas, des attitudes qui font bien dans le paysage ; mais si jamais, par une supposition impossible, un maître d'une de nos trois écoles libres de la Suisse romande prétendait, sous le coup de l'horreur que lui inspirerait la métaphysique du Timée, interpréter le dogme de l'existence de Dieu par la négation de la personnalité divine, le « membre de l'Eglise libre » (que je n'ai pas l'honneur de connaître) serait le premier, j'en suis convaincu, à réclamer le relèvement de la limite qu'il se montre aujourd'hui si empressé à abolir.

Vous aurez beau dire et beau faire : il y aura toujours dans toute école de théologie, même la plus latitudinaire, une limite, tacite ou explicite, à la liberté d'enseignement, et il n'est pas jusqu'à la Faculté de Paris qui n'ait applaudi, il y a quelques années, à l'éloignement d'un professeur coupable d'avoir abusé de la permission d'étonner son public. A plus forte raison, une profession de foi, figurant dans les statuts d'une association religieuse, et quelle qu'en soit la valeur intrinsèque, constitue-t-elle un contrat bilatéral qui lie également la partie enseignante et la partie enseignée, et dont l'infraction équivaut simplement à une contrainte exercée par une des parties sur l'autre¹.

Offense aux droits de la science, négation du libéralisme, oppression de la conscience ? Je le nie ! car nul ne m'interdit

¹ Nous venons de recevoir la *Lettre de M. Sautter à M. Glardon*, qui, à propos du cas particulier dont nous n'avons pas à nous occuper ici, énonce et défend la même théorie que nous.

de conquérir *die weite Welt* à mes idées particulières, et le droit de sécession, refusé jadis aux hérétiques de France et de Navarre, ne l'est plus aujourd'hui en Europe qu'aux administrés de M. Pobedonozef.

Cet ordre de vérités me paraît si élémentaire que, dans la recherche annoncée tout à l'heure d'une ligne de démarcation entre le domaine à réservier à la science théologique et les intérêts de la foi chrétienne, nous mettons hors du débat le cas où une confession de foi aurait d'ores et déjà fixé souverainement, dans le sein de telle ou telle association particulière, civile ou religieuse, les limites de la liberté d'enseignement.

Ne me demandez pas non plus de faire ma partie dans la polémique, menée assez vivement, comme on sait, qui a pour objet les méthodes dites expérimentale, subjectiviste, historique, intellectualiste, autoritaire, l'autorité interne, externe, ou l'autorité sans adjetif, l'autorité tout court. Que de cachettes, ô mes amis ! que de sentiers fuyants ! que de mares dissimulées dans les méandres de ces bois sacrés, plantés sur la route de la vérité ! Et, quoi qu'en dise M. Lobstein, les combats aériens, eux aussi, me font peur. Passe encore de n'avoir pas réussi à vous convaincre par l'éclat irrésistible de mes raisons, ce qui, depuis la tentative de construction d'une certaine tour, est le résultat le plus ordinaire des discussions d'ici-bas. Mais vous battre à plate couture et apprendre ensuite que c'était seulement votre sosie que j'avais réduit au silence, je ne connais rien de plus décourageant. Faut-il donc s'étonner que, dans un temps comme celui-ci, où les fondements sont renversés, et où les signes les plus usuels du langage se trouvent démarqués, un paysan du Danube, qui appelle un chat un chat, ne s'expose pas volontiers à figurer quelque jour dans la liste dressée par M. E. B., dans les colonnes de l'*Eglise libre*, des fauteurs de quiproquos ?

Voulez-vous que je vous le dise ? cette méthode scientifique, désintéressée, neutre, nue comme la vérité, que vous présentez, non sans insistance, à mes organes de préhension, elle me rappelle la première pomme offerte à l'innocence, enveloppée encore, pour la circonstance, d'un doute discret, et qui, ac-

ceptée d'une main confiante, devait communiquer la science qui y était d'avance déposée. Votre méthode, monsieur le théologien, permettez-moi de vous le dire, c'est déjà votre conclusion toute prête et toute cuite, encore recouverte de la feuille de vigne.

Il est vrai que la méthode expérimentale, moyennant la pression convenable donnée à certain bouton au moment voulu, se prête sous nos yeux aux emplois les plus divers, ce qui paraît attester sa neutralité. Je la vois tour à tour au service de la gauche, de la gauche évangélique, même de la droite. Aux uns, l'expérience intime enseigne à considérer la pré-existence personnelle de Christ comme une superfétation platonicienne, comme une excroissance scolastique et intellectueliste du pur et simple évangile primitif. Et l'on assure que cette même expérience révèle aux autres les éléments les plus transcendants du mystère de piété ; qu'il suffit à ces derniers de sonder leur for intime pour se convaincre que le personnage appelé Jésus-Christ, avant de descendre sur la terre et de devenir homme il y a dix-neuf cents ans, existait éternellement auprès du Père. Et pour tout dire, si les premiers m'affligen, les seconds me stupéfient, et m'inspirent une sainte ambition qui, je le sens, ne sera jamais satisfaite.

Je commence à croire qu'une des principales chances d'erreur qui existent ici-bas réside dans la passion de la synthèse qui possède l'esprit humain, ou, si vous le préférez, — mais je crains, en disant ceci, de me faire passer pour un crypto-jésuite, — dans la négligence du *distinguo*.

A-t-on assez opposé, et pendant assez de siècles, la science à la foi, comme deux quantités intactes et indécomposables, s'observant mutuellement à l'exemple de deux chiens de faïence, toujours tout prêts à se dévorer l'un l'autre ? L'on oppose aujourd'hui l'autorité à l'examen ; et les uns poussent le droit de l'autorité jusqu'à l'exclusion de toute liberté d'examen ; les autres déclarent toute liberté d'examen incompatible avec toute autorité externe et supérieure au sujet. Je réponds : reconnaître intelligemment et choisir librement l'autorité à laquelle vous comptez vous soumettre tout à l'heure aveuglément.

ment, concilier les deux termes de ce fameux dilemme auxquels se sont toujours achoppés les théologiens, mais c'est là ce que vous faites constamment et couramment dans le maniement de vos intérêts terrestres et quotidiens.

Un autre fait méconnu d'expérience également quotidienne, c'est que l'autorité se déplace, incessamment aussi, selon les domaines où elle est appelée à s'exercer. Vous-même, dans le cours de la même journée, avez figuré plusieurs fois alternativement comme personne enseignante et personne enseignée ; tour à tour ayant droit de commander ou d'être cru sur parole, et l'heure d'après, réduit à vous en rapporter à l'autorité d'autrui, du jardinier qui taille et pince vos pêchers, du guide de votre choix qui vous mène sur une cime blanche, du dentiste qui creuse une de vos dents de sagesse.

Ici encore, c'est l'amour de la synthèse qui abuse ceux qui rangent toutes les autorités d'un côté, toutes les soumissions de l'autre. Sans être naturaliste et ne possédant guère en matière de sciences que le peu que j'en ai acquis au gymnase de Neuchâtel, je puis sans forfanterie me dire plus instruit en astronomie, en géologie, en géographie, peut-être même en botanique et en zoologie que saint Pierre, saint Jean, saint Paul, que Jésus-Christ lui-même ne l'ont été, eux qui n'avaient eu ni la mission ni les moyens de devancer dans ces branches les découvertes modernes. Mais j'admire les théologiens qui, en matière de christianisme, élèvent l'autorité de leur conscience individuelle au niveau du témoignage des premiers fondateurs de l'Eglise chrétienne, des premiers témoins de Jésus-Christ, des apôtres élus par Christ lui-même, ou qui n'hésitent pas, tout en se déclarant disciples de Christ, à soumettre au contrôle de leur raison des déclarations sorties de sa bouche concernant des faits appartenant au monde invisible et manifestement supérieures à leur expérience.

« Malheur au chrétien, ainsi s'exprimait tout récemment M. Lobstein en visant les hommes, si nombreux aujourd'hui, qui prétendent faire de leur subjectivité la mesure unique et le critère souverain de la vérité chrétienne, malheur à celui qui mesure la réalité de l'amour divin à l'intensité du senti-

ment qu'il en éprouve ! Quelque amères que soient les expériences de son isolement spirituel ou de sa mortelle désespérance, il connaîtra quelque chose de pire encore, je veux dire les fluctuations douloureuses auxquelles est invariablement condamnée toute âme qui cherche en elle-même son point d'appui et son centre de gravité.

» Là aussi, là surtout l'Evangile de Jésus-Christ est la grande délivrance. Il nous délivre, c'est-à-dire qu'il nous sauve et nous affranchit, parce qu'il nous assure que le fondement de notre éternel bonheur repose ailleurs que sur le sol mouvant de nos sentiments, de nos pensées, de nos efforts, parce qu'il détourne nos regards non seulement de nos œuvres toujours imparfaites, mais aussi de notre foi toujours insuffisante, parce qu'il nous enseigne que notre unique recours est en celui en qui il n'y a aucune ombre de changement, et que, si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur¹. »

Appliquant aux principales déterminations de la méthode expérimentale son propre procédé, nous désirons établir la solidarité, niée aujourd'hui, entre les diverses conceptions de la divinité de Christ et de sa résurrection, d'une part, et les intérêts de la foi et de la pratique chrétiennes, de l'autre ; rechercher s'il est vrai que la diversité ou la contrariété des déterminations sur ces sujets seraient indifférentes à la cause du peuple de l'Eglise, à l'enseignement et à la presse religieuse populaire, et n'intéresseraient que les théologiens de profession auxquels elles devraient être renvoyées sans préavis. Nous n'entendons donc pas faire ici œuvre d'apologétique ; établir telle ou telle conception dogmatique sur les ruines de sa rivale, ni même tirer, en faveur ou aux dépens de l'une ou de l'autre, telles ou telles inférences des corollaires pratiques qu'elle porte en elle ; mais seulement opposer à l'indifférentisme doctrinal qui nous gagne visiblement le droit et le devoir du plus simple fidèle d'avoir et de confesser une opinion sur ces sujets prétendus transcendants.

Dans l'opuscule de M. Lobstein paru en 1883 sous le titre :

¹ *Réflexions sur le baptême des enfants*, p. 22.

La notion de la préexistence du Fils de Dieu. Fragment de théologie expérimentale, l'auteur nous présentait une conception de la divinité de Christ qui devait répondre, selon lui, aux postulats de notre expérience, et il la trouvait dans une réduction de la divinité essentielle de Christ à sa parfaite humanité.

M. Lobstein ne niait point que la doctrine de la préexistence personnelle fût enseignée par les principaux auteurs du Nouveau Testament ; mais il prétendait en même temps que cette doctrine, n'étant chez eux que la projection de leurs expériences personnelles, ne devait pas plus faire autorité pour nous que pour eux-mêmes.

Dans son dernier et remarquable article sur la *Transformation du dogme christologique*¹, M. Chapuis s'est montré, je ne sais s'il faut dire plus ou moins hardi que son prédécesseur en suivant les traces frayées il y a 25 ans déjà par Beyschlag, professeur à Halle, qui prétendait mettre d'accord les textes même du quatrième Evangile avec l'affirmation d'une préexistence purement idéale.

Parmi ces textes, il en est deux qui ont toujours paru réfractaires à toute interprétation idéaliste, et dans lesquels M. le professeur Emery lui-même avait reconnu un obstacle qu'il se résignait à tourner.

« La plupart des textes de Jean sur lesquels on s'appuie, ainsi s'exprimait-il dans une réunion de la Société théologique du canton de Vaud, peuvent s'expliquer d'une manière conforme à notre opinion. Il n'y en a que deux, je le reconnaiss, pour lesquels cela est impossible, Jean VIII, 58 et XVII, 5. Peuvent-ils contrebalancer tous les passages en notre faveur, ceux dans lesquels Jésus a établi une différence entre Dieu et lui²? »

Comme nous l'avons dit, M. Chapuis, lui, a osé braver l'obstacle, et, accumulant les hardies, il défend à la fois l'authenticité du quatrième Evangile et l'interprétation selon laquelle il ne faudrait voir dans Jean VIII, 58 que l'affirmation d'une préexistence idéale.

¹ *Revue de théologie et de philosophie*, numéro de janvier 1892.

² Voir *Evangile et Liberté*, 26 juin 1891.

A ce propos, nous nous permettrons de poser à notre éminent contradicteur la simple question que voici : si réellement la parole de Jésus-Christ : *Avant qu'Abraham fût, je suis*, adressée à des gens qui venaient de conjecturer son âge approximatif, signifie, comme il l'entend : *Avant qu'Abraham fût, je n'étais pas !* et supposé, ce qui n'est pas absolument inadmissible, que Jésus eût réellement et personnellement existé avant Abraham, je demande à M. Chapuis, je le supplie même de nous dire à la première occasion quels termes Jésus aurait dû employer pour déclarer devant ses auditeurs que réellement et personnellement il existait avant Abraham.

Mais quels que soient les résultats de l'exégèse, toute la gauche évangélique est d'accord pour prétendre que la préexistence personnelle du Christ est un dogme spéculatif, emprunté soit par les Pères des premiers conciles, soit par l'auteur quelconque du quatrième Evangile, soit par saint Paul lui-même, à la philosophie grecque, lequel ne touche en rien nos intérêts religieux, et dont la présence ne sert pas plus que son absence ne saurait nuire.

Et comme dans le domaine de la vie organique, rien ne se montre simplement inutile sans devenir aussitôt nuisible, que les organes tombés hors d'emploi s'atrophient d'eux-mêmes à la longue, on agit, nous dit-on, selon les règles d'une saine culture en émondant l'arbre de ses branches gourmandes, qui ne sont pas sans épuiser une sève appelée ailleurs.

Etre taxé de platonisme, c'est peut-être là un de ces affronts dont tôt ou tard on se relève ; mais s'intituler l'orthodoxie, et se voir accusé et convaincu de paganisme, ce serait là, n'est-ce pas ? — à supposer que les deux *ismes* : paganisme et platonisme ne jurent pas de se trouver ensemble,— ce qu'on pourrait appeler la fin de la fin ; or cette cruelle surprise nous a été ménagée par MM. Harnack et Astié. Qui l'eût cru ! la foi de l'Eglise au Fils unique et éternel du Père, héritage du paganisme ! confesser avec l'Eglise universelle que Jésus-Christ est le Fils éternel du Père, manifesté en chair, acte de paganisme ! Lorsque l'Eglise statua l'engendrement éternel du Fils de Dieu, déclare M. Astié à la suite de M. Harnack, « l'helléni-

sation, la paganisation de la dogmatique chrétienne fut complète¹; » sous la réserve, ajoutons-nous, que, lorsque fut écrit le passage Col. I, 15-17, cette paganisation était déjà singulièrement avancée.

A celui qui demande quel intérêt il peut y avoir pour la foi et la piété chrétiennes à savoir si Jésus-Christ est descendu du ciel ou monté du néant pour devenir homme, qu'il nous suffise d'énumérer les conséquences pratiques, fâcheuses ou non fâcheuses, manifestes dans tous les cas, de la négation du dogme de la préexistence :

1^o Un amoindrissement de la révélation de l'amour de Dieu envers l'humanité.

Jusqu'à l'apparition du Christ, les manifestations de l'amour de Dieu envers l'humanité, qui consistaient dans des émissions de sa parole toute-puissante, créatrice et providentielle, n'avaient rien coûté à sa personne. Pour la première fois, en donnant son Fils unique au monde, Dieu montrait son amour jusqu'au sacrifice; et comme il n'est pas admissible que celui qui a donné le plus refuse de donner le moins, ce don unique et suprême, par une gradation aussi simple que forte, était devenu pour la raison de Paul et pour la nôtre le gage de tous les autres : « Si Dieu n'a point épargné son propre Fils, comment ne nous donnera-t-il pas toutes choses avec lui? » (Rom. VIII, 32.)

Retranchez le dogme de la préexistence personnelle du Fils de Dieu, c'est un homme de plus donné par Dieu à l'humanité; c'est l'humanité offrant à Dieu le plus pur produit de son sein; ce que vous avez ôté de l'Evangile, je le répète, c'est la folie de Dieu.

2^o Un amoindrissement de l'exemple donné par Christ à l'humanité et à chaque fidèle.

« Ayez les mêmes sentiments que Jésus-Christ a eus, lequel étant en forme de Dieu, n'a point regardé comme un bien à ravir de se faire égal à Dieu, mais il s'est anéanti lui-même en prenant la forme de serviteur » (Phil. II, 5 et 6.)

¹ Article « Fin des dogmes. » *Revue de théologie et de philosophie*, 1891, p. 163.

Aller fouiller l'éternité *ante* pour en tirer le motif de deux menus préceptes de morale quotidienne; faire intervenir la *kénose* pour m'engager à regarder les autres comme plus excellents que moi-même, et l'intérêt d'autrui comme plus précieux que le mien propre, c'était là, il faut en convenir, brandir un marteau de forge pour écraser une mouche.

Oh ! que dès lors le philosophe de Königsberg a mieux fait les choses !

3^e Amoindrissement du rôle de médiateur que Christ remplit entre Dieu et l'humanité.

D'accord sur ce point avec la nouvelle école et contrairement à l'avis de l'ancienne dogmatique, je crois que la sainteté parfaite de Christ était une condition suffisante de l'efficacité de son œuvre de propitiation ; et si ce dernier élément a été considérablement altéré, selon moi, dans la théologie de Ritschl, j'en accuse son hamartiology, non sa christologie. Mais Christ, d'après l'enseignement du Nouveau Testament, n'est pas le Propitiateur seulement; il est plus essentiellement encore le Régénérateur de cette humanité rachetée, le Créateur du nouveau Royaume de Dieu, et ce dernier rôle est rattaché dans le Nouveau Testament, dans les écrits de saint Jean en particulier, non pas à son humanité, mais à sa divinité essentielle (comp. Jean V, 25 à 27, où l'œuvre de la résurrection future est expressément rattachée à la qualité de Fils de Dieu, v. 25, et celle du jugement, expressément aussi, à la qualité de Fils de l'homme, v. 27).

Comment, si Christ n'est qu'un homme divinisé, pourrait-il disposer des puissances divines ? Comment lui, l'envoyé de Dieu sur la terre, s'arroge-t-il le droit d'envoyer du ciel sur la terre l'Esprit de Dieu ? N'est-ce pas l'effet d'une illusion bien naïve que de se croire, lui, le simple produit de l'humanité, porté au faîte de la puissance universelle ? Par quel moyen va-t-il changer mon cœur ? de quel droit régner souverainement sur le vôtre ? Par quel pouvoir nous manifester à l'un et à l'autre sa toute-présence ?

« De quel droit, demandions-nous dans notre dernier volume,

adorez-vous un homme qui ne diffère de vous que par le rang, non par l'essence ? »

M. Chapuis nous a répondu : « Nous n'avons aucune raison pour le cacher ; il reste, entre nos opposants et nous, sur le fait de l'adoration, une divergence très sérieuse. Nous rendons hommage au Fils sans le confondre avec Dieu. Il y a, si l'on veut, entre l'honneur rendu au Père et l'honneur rendu au Fils une différence de degré, celle-là même qui sépare l'adoration absolue de l'adoration relative, le Créateur unique de la créature, fût-elle même, comme le dit saint Paul du Christ, le premier-né des êtres créés¹. » Arrêtons-nous là, car la citation que nous venons de faire suffit à notre dessein. Nous ne demandons pas à M. Chapuis comment s'accordent ses déclarations avec la parole de Jésus-Christ rapportée dans le quatrième évangile : « Que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père » (Jean V, 23) ; ou avec le rang assigné par l'Eglise apostolique à Christ comme objet d'invocation de tous les chrétiens (1 Cor. I, 2) à côté de Dieu le Père et du Saint-Esprit (2 Cor. XIII, 13). S'il y a une différence de degré entre le culte dû à Christ et celui qui est dû à Dieu même, je ne comprends pas non plus qu'il y ait impossibilité à s'écrier : Jésus, Seigneur ! sans un secours direct du Saint-Esprit (1 Cor. XII, 3). Mais trêve, encore une fois, à ces questions et à ces scrupules qui n'appellent pas ici de réponse. Il me suffit d'avoir constaté, d'après l'aveu de M. Chapuis lui-même, *qu'il n'est donc pas tout à fait indifférent pour le culte rendu à Jésus-Christ de le tenir pour le Fils éternel du Père ou pour une créature.*

J'arrive aux conséquences que j'appellerai implicites, et qui sont inavouées de nos adversaires, de la négation du dogme de la préexistence.

« Voici la difficulté que je vous soumets, disais-je dans mon dernier volume : qu'un second saint, un troisième ou plusieurs autres apparaissent encore au cours de l'histoire terrestre de l'humanité, quels seront leurs rapports avec le premier ? Comment se répartiront-ils les provinces du royaume de Dieu ? Qui aura désormais le droit de dire : Toute-puissance m'a été

¹ *Revue de théologie et de philosophie*, 1892, p. 49.

donnée au ciel et sur la terre ? Comment se partageront-ils le culte et les adorations des chrétiens ? Jésus-Christ, l'unique Rédempteur connu et adoré jusqu'ici, conservera-t-il en tout état de cause le rôle suprême non seulement dans le gouvernement de l'Eglise, mais au terme de son histoire et de celle du monde ? Qui présidera les assises dernières où se décidera le sort éternel de toutes les créatures, si tant est que ces assises dernières doivent être encore attendues ?

« De deux choses l'une, ajoutons-nous : ou cette sainteté parfaite de Christ, qui est la seule chose qui le sépare des autres fidèles, ne le protège pas à tout jamais contre l'éventualité, j'allais dire la concurrence que je viens de supposer..., et le rôle unique et souverain de la personne de Christ n'est qu'un privilège accidentel qui peut lui être ravi d'un instant à l'autre par une apparition égale ou supérieure à la sienne. Ou ce n'est pas, malgré tout, la sainteté parfaite qui constitue à elle seule le caractère unique et souverain de Jésus-Christ, que vous-mêmes reconnaissiez à sa personne.... Vous-mêmes êtes contraints de supposer tacitement derrière cette humanité parfaite, derrière cette essence purement humaine, derrière cette divinité purement morale, une essence, une dignité, un caractère ontologiques, une vocation qui distinguent ce personnage de tous les autres, et, dans ce cas, nous vous renvoyons l'accusation que vous ne cessez de nous faire. Vous faites de la métaphysique¹. »

« Le dirai-je ? nous répond M. Chapuis, rien comme l'objection qu'on vient d'entendre ne démontre le vice central de cette christologie toute métaphysique, qui enlève si bien le Sauveur à l'humanité qu'elle considère comme un attentat dirigé contre lui la réalisation parfaite du bien qui est la raison d'être de son sacrifice et de sa vie. Mais vous anéantissez le Christ et vous vous condamnez à prendre comme de pures illusions, fleurs de rhétorique, les plus évidentes de ses promesses. Un système qui logiquement aboutit à de telles extrémités a prononcé lui-même sa condamnation ; il est jugé². »

Il est possible que l'amour paternel m'aveugle, mais il ne

¹ *Exposé de théologie systématique*, t. II, p. 479 et 480.

² *Revue de théologie et de philosophie*, 1892, p. 46.

me semble pas encore que ma prose précitée ni ma personne méritent déjà d'être classées parmi les documents humains. C'était un *argumentum ad hominem*, scl. *ad Sinistram evangelicam*, que je m'étais permis d'introduire dans ma polémique, et je m'étonne que vous n'y ayez lu que l'appréhension, bien singulière en effet, de voir exaucés le vœu de l'apôtre : « que nous soyons un jour saints et irrépréhensibles devant Lui dans la charité » (Eph. I, 4), ou la prière même de Jésus-Christ prononcée la veille de sa mort : « Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. » (Jean XVII, 24). Seulement Christ reste pour nous, quoi qu'il arrive et pour l'éternité, *et par droit de conquête et par droit d'essence*, le Chef unique et suprême de la grande famille des rachetés, le « Premier-né entre plusieurs frères » (Rom. VIII, 29); et j'ai voulu vous mettre, sans succès, paraît-il, dans l'alternative, ou bien de rester conséquents à votre méthode expérimentale qui ne peut vous attester que le fait actuel, en rejetant cette primauté essentielle, inconditionnelle et éternelle de Jésus-Christ, ou de continuer à l'affirmer avec nous et de faire comme nous de la... métaphysique.

Non ! ce n'était ni de métaphysique ni de platonisme qu'il s'agissait pour l'auteur du IV^e évangile dans le dogme de la préexistence du Fils de Dieu, mais des intérêts les plus directs de la foi et de la pratique chrétiennes : « Ces choses ont été écrites, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant, vous ayez la vie par son nom. » (Jean XX, 31.)

Aux deux conceptions de la divinité de Christ qui se trouvent en présence aujourd'hui dans notre théologie de langue française, se joignent deux conceptions, rivales aussi, de sa résurrection, que M. Astié a définies dans les termes suivants, déjà cités par nous ici même :

« Il paraît qu'il existe encore deux manières de comprendre la résurrection du Sauveur, l'une physique, matérielle, en vertu de laquelle le corps ressuscité du Christ aurait contenu les mêmes atomes chimiques que le corps antérieur à la résurrection, en un mot, la résurrection de la chair, tellement proclamée jadis par Tertullien.

» D'après l'autre conception, Jésus-Christ aurait eu, après sa résurrection, un corps spirituel, glorifié, échappant aux lois de l'espace et du temps. C'est cette seconde conception que j'adopte avec saint Paul, avec Calvin et avec plusieurs écrivains populaires d'Amérique et même de nos pays de langue française » ; c'est, — pour nous servir des expressions de M. Astié dans le même article, -- « la résurrection sans adjectif, la résurrection tout court¹. »

Si, dans la comparaison des deux conceptions de la résurrection, nous négligeons le rôle des « atomes chimiques » qui n'a jamais, que je sache, figuré au premier rang dans la doctrine orthodoxe, nous constatons qu'il y a affirmation, d'un côté comme de l'autre, d'un fait surnaturel et divin, d'un miracle de création, et c'est cet élément fort important qui différencie le point de vue représenté par M. Astié de toute conception naturaliste. Mais quel a été l'effet de cette action surnaturelle et divine sur le corps terrestre de Christ déposé dans le sépulcre ? Ce corps s'est-il décomposé dans sa dernière demeure ou en a-t-il forcé l'enceinte au matin du troisième jour ? En d'autres termes (car il faut préciser) : Y a-t-il eu résurrection au sens propre du mot, c'est-à-dire relèvement d'un corps mort et inhumé ou création toute nouvelle d'un organisme formé d'éléments étrangers et supérieurs à ce corps inhumé ? C'est là le point précis sur lequel M. Astié réclame le droit de confesser son ignorance, qu'il partagerait, prétend-il, outre plusieurs écrivains populaires d'Angleterre, d'Amérique et de nos pays de langue française, avec Calvin, avec saint Paul.

Si nous étions, autant qu'on veut bien le dire, férus du principe d'autorité, il serait naturel qu'un cortège composé de représentants de tant de pays et de tant de siècles fût pour nous imposer, et il suffirait qu'on nommât devant nous un des princes de l'Eglise universelle, un des géants du seizième siècle avec la mention $\alphaὐτος\ \varepsilonφα$, pour nous obliger à passer condamnation. En toute autre circonstance, nous rappellerions donc à notre éminent adversaire que l'autorité de Calvin n'est

¹ *Evangile et Liberté*, 25 décembre 1891.

pas plus souveraine pour nous que celle de Tertullien pour lui-même. Il nous suffira, dans le cas qui nous occupe, de signaler l'imprudence qu'il y avait à mêler les noms de Calvin et de saint Paul au débat.

« C'est une chose difficile à croire, écrit le réformateur, que *les corps estant consumés en pourriture doyvent resusciter en leur temps*. Pourtant, combien que plusieurs des philosophes ayent maintenu l'immortalité des âmes, la résurrection de la chair (comme chez Tertullien¹ !) a été approuvée de bien peu. Et combien qu'en cela ils ne soyent point à excuser, toutes fois nous sommes advertis que c'est une chose trop haute pour attirer à soy les sens humains. Or afin que la foi puisse outrepasser un si grand empeschement, l'Ecriture nous donne deux aides : *l'une est en la similitude de Jésus-Christ*, l'autre, en la puissance infinie de Dieu². »

Dans le chapitre spécialement consacré à la résurrection de Christ, se trouve cette phrase qui confirme le sens des lignes que nous avons soulignées :

« Il faut aussi en passant noter qu'il est dit estre resuscité des morts : en quoy la vérité de sa mort et resurrection est signifiée, comme s'il estoit dit qu'il a souffert une mesme mort que les autres hommes, et qu'il a receu immortalité *en la mesme chair qu'il avait prinse mortelle*³. »

L'analogie de la conception de la résurrection de Christ selon M. Astié avec celle de Calvin se trouvant changée par les citations que nous venons de faire en une opposition directe et absolue, il est à craindre que saint Paul, dans les citations que nous allons faire sur le même sujet, ne lui fausse également compagnie.

Il nous sera aisé de montrer que l'auteur de 1 Cor. XV n'a pas enseigné le mode de la résurrection défendu par M. Astié, parce que c'est précisément celui qu'il a combattu chez les représentants de la gauche évangélique de l'Eglise de Corinthe.

¹ J'ai fait dans ma dogmatique des réserves motivées sur cette expression, qui tendrait à faire admettre, contrairement à 1 Cor. XV, 37, une identité moléculaire entre le corps nouveau et le corps ancien.

² *Institution*, Livre III, chap. XXV, 3. — ³ *Ibid.*, Livre II, chap. XVI, 13.

Toute l'argumentation de l'apôtre dans ce chapitre repose manifestement sur la continuité (au sein du renouvellement incessant et complet de la substance moléculaire) entre notre corps futur et le germe impérissable inhérent à notre corps actuel, et il traite de ἄφρων le philosophe ou le théologien qui demandait déjà alors : Comment ressuscitent les morts et en quel corps reviendront-ils ? (v. 35 et sq.)

Rétrogradant en sens inverse de l'argumentation de l'apôtre, c'est-à-dire de la résurrection future des morts qui était l'objet à prouver, à la résurrection de Christ qui formait pour lui et pour ses lecteurs la prémissse indéfectible de son raisonnement, nous aurions déjà le droit de conclure de l'analogie de ces deux faits, que la résurrection de Christ signifiait le relèvement au troisième jour *d'entre les morts* de son corps *inhumé*, si même l'auteur ne l'eût pas expressément et surabondamment rappelé dans la première partie du chapitre: *καὶ ὅτι ἐτάφη, καὶ ὅτι ἐγήγερται τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ* (v. 4).... *Νυνὶ Χριστὸς ἐγήγερται ἐκ νεκρῶν, ἀπαρχὴ τῶν κεκοιμημένων* (v. 20)

La résurrection de Christ, le relèvement du corps de Christ *d'entre les morts*, qui resta le fondement permanent de la foi et de la prédication de Paul (Actes XIII, 34-38 ; XVII, 31), avait déjà été le point principal de la première prédication chrétienne au jour même de la fondation de l'Eglise, et, fait digne de remarque, elle fut appuyée dans le discours de Pierre sur le même *a fortiori* que dans celui de Paul à Antioche de Pisidie, savoir que, si un fidèle aussi mélangé que David, l'auteur du psaume XVI, pouvait compter sur la rédemption finale du péché et de la mort, il ne se pouvait pas que Christ, le saint parfait, sentît même le premier contact de la corruption (Actes II, 24-27). Or cet argument tombe d'aplomb sur la conception selon laquelle la résurrection de Christ n'aurait consisté que dans le revêtement d'un corps céleste laissant le corps terrestre en proie à la corruption du sépulcre.

On fera bien aussi de biffer résolument et d'un trait de plume les récits des apparitions du Ressuscité aux disciples, qui terminent chacun des quatre évangiles, et spécialement les détails de l'apparition de Jésus à Thomas, Jean XX, 27.

Cette conception enfin est absolument incompatible avec les

termes de la prédiction de Jésus-Christ annonçant la résurrection finale, et cela, d'après la plus idéaliste des quatre relations de la vie de Jésus-Christ : *Ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix*, Jean V, 28.

On dira qu'il est bien indifférent à la foi et à la piété chrétiennes qu'un corps mort soit resté dans le tombeau à Jérusalem ou en soit sorti il y a dix-neuf siècles ; que c'est là affaire de dispute entre théologiens, historiens et critiques ; que ce qui nous importe, c'est le souvenir de la carrière terrestre de Christ, c'est la présence permanente de son Esprit, et l'on croira avoir tout dit en opposant l'une à l'autre la conception « matérielle » et la « spirituelle. » Tel n'était pas, on vient de le voir, le sentiment des fondateurs de l'Eglise chrétienne. Nier ou ignorer que le corps de Christ fût sorti du tombeau au matin du premier dimanche de la chrétienté, c'eût été, selon saint Paul, consentir à ce que la mort n'ait jamais été vaincue dans le passé, ne le soit jamais dans l'avenir ; à ce que le dernier ennemi de l'humanité, le satellite du péché, qui aurait eu le dernier mot dans l'existence terrestre de Christ, reste encore le dernier sur le dernier champ de bataille de l'humanité ; à ce que la mort, ce suprême désordre, l'épouvante suprême, comme l'a appelée Pierre Loti, passe au rang des conditions intégrantes de toute existence finie, marquant dès le commencement comme à la fin de toutes choses, la limite de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu !

Il faut bien que je me reconnaisse plus faible que vous qui êtes plus forts que saint Paul ; mais s'il m'était prouvé que le corps de Christ a été livré à la corruption du tombeau, ou que le Sauveur que j'adorais comme le don éternel du Père était un simple homme, une créature au lieu d'être le Créateur, je déclare que ma foi recevrait de ces découvertes de la théologie un choc irréparable, et, pour terminer cette étude par une concession importante, j'ajoute que, ne fût-ce qu'au nom de votre méthode expérimentale qui n'est pas et ne sera jamais la mienne, je repousserais déjà vos conclusions.
